



LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCÉAN
ATLANTIQUE



Exploiter aujourd'hui sans compromettre demain...

« Les mécanismes de coordination entre les pays riverains et d'autres parties prenantes pour une coopération bilatérale et régionale opérationnelles en faveur de la Pêche Artisanale ».

' La contribution des Points de Débarquement Aménagés (PDA) à la réalisation du plein potentiel de la pêche artisanale " ; Tanger 4-6 avril 2017

Mohamed Sadiki
Chargé des Politiques des Pêches
Secrétariat Exécutif



LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE



PLAN

INTRODUCTION

I-CONTEXTE GLOBAL DE LA COOPERATION HALIEUTIQUE

II-PRINCIPES ET MECANISMES GENERAUX DE LA COOPERATION HALIEUTIQUE

III-LA COOPERATION DANS LE CONTEXTE CONTINENTAL ET REGIONAL

➤ LES ACTEURS DE LA COOPERATION HALIEUTIQUE

IV-MECANISMES DE COORDINATION AUX NIVEAUX REGIONAL ET SOUS REGIONAL

CONCLUSION

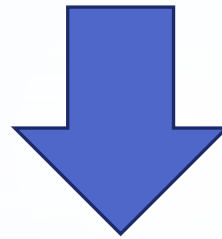


LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE



**L'ESPACE MARITIME EST UN CONTINUM QUI NE RECONNAIT PAS LES
FRONTIÈRES POLITIQUES**

➤ **A DEFIS COMMUNS, DES SOLUTIONS COMMUNES**



➤ **LA COOPERATION EST UN PILIER CENTRAL DE LA POLITIQUE
INTERNATIONALE DE GOUVERNANCE DES OCEANS ET DE LA PECHE**



LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'Océan ATLANTIQUE



❖ La coopération Offre un cadre propice à :

- La recherche de solutions aux principales préoccupations communes,
- La création des synergies,
- La mutualisation des moyens,
- La consultation et le dialogue,
- Echange d'expertise et des informations et Partage des bonnes pratiques;
- Appréhension des problèmes émergents (Changement climatique,...);
- La promotion de l'adhésion aux préconisations mondiales des organismes compétents des Nations Unies,
- Facilitation de la coopération internationale Nord Sud et Sud Sud



**LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE
ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OcéAN ATLANTIQUE**



I- CONTEXTE GLOBAL DE LA COOPERATION HALIEUTIQUE



LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE



LA COOPERATION AU SERVICE DE LA SPATIALISATION DU DEVELOPPEMENT

NIVEAUX D'ELABORATION ET D'INTERVENTION DES ACTIONS DE COOPERATION :

NIVEAU INTERNATIONAL

NIVEAU REGIONAL

NIVEAU NATIONAL

II-MECANISMES GENERAUX DE LA COOPERATION HALIEUTIQUE

La coopération offre: Mécanismes d'articulation





**LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE
ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OcéAN ATLANTIQUE**



III-CONTEXTE CONTINENTAL ET REGIONAL DE LA COOPERATION HALIEUTIQUE

III- 1-REFERENCES INTERNATIONALES ET AFRICAINES EN RAPPORT AVEC LA PECHE ARTISANALE

❖ AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Code de conduite pour une pêche responsable (FAO 1995)
- Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté élaborés en 2014 par la FAO, en complément au Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable de 1995.
- Initiative de la FAO "Croissance bleue" 2013
- Le Programme NU de développement durable 2015-2030 (25 sep2015):
ODD 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

❖ AU NIVEAU DU CONTINENT AFRICAIN

- Cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture, adopté en juin 2014.avec objectif pour la PA :Renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socio-économiques, en particulier pour les communautés de pêcheurs.
- CAADP et la Déclaration de Malabo de Juin 2014, visant l'éradication de la faim et la réduction de la pauvreté en Afrique d'ici 2025, par la transformation agricole accélérée, incluant la pêche et l'aquaculture

III-2-PLACE DE LA COOPERATION ET LA PECHE ARTISANALE DANS LA STRATEGIE DE REFORME DE LA PECHE EN AFRIQUE

- **Le Développement Durable de la Pêche Artisanale**
- **Le Renforcement de la coopération régionale et sous-régionale**



Deux principaux piliers de la politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique,

- ❖ **Attentes de la coopération dans le segment de la PA:**

- Renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socio-économiques, en particulier pour les communautés de pêcheurs.
- Favoriser la visibilité, la reconnaissance et l'amélioration du rôle de la pêche artisanale dans le développement intégré et inclusif.



III-3-LES ACTEURS DE LA COOPERATION HALIEUTIQUE



❖ LES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES:

- L'UA et ses institutions subsidiaires (Conférence des Ministres Africains de la Pêche et de l'Aquaculture CAMFA, NEPAD, UA/BIRA)
- LES ORGANISATIONS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE: CEDEAO, CEEAC, UEMOA..
- LES ORGANISATIONS REGIONALES DE PECHE: COMHAFAT-CPCO-CSR-CPREP-COPACE-LME..
- LES ETATS

❖ LES INSTITUTIONS NON GOUVERNEMENTALES:

- LES ONG
- LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

❖ LES PARTENAIRES STRATEGIQUES-TECHNIQUES ET FINANCIERS

III-4-ZOOM SUR LA REGION COMHAFAT

NIVEAU SUPRAREGIONAL (CONTINENT AFRICAIN)

-Le cadre de la politique et de la stratégie de réforme
de la pêche et de l'aquaculture en Afrique,2014

HARMONISATION

REGION COMHAFAT



COORDINATION

COHERENCE

CER: CEDEAO, CEEAC, UEMOA
ORP, ORGP, ONG, OP, PTF

SYNERGIE

Programmes et initiatives régionaux

NIVEAU INFRAREGIONAL (ETATS)



INTEGRATION REGIONALE



**LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE
ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE**



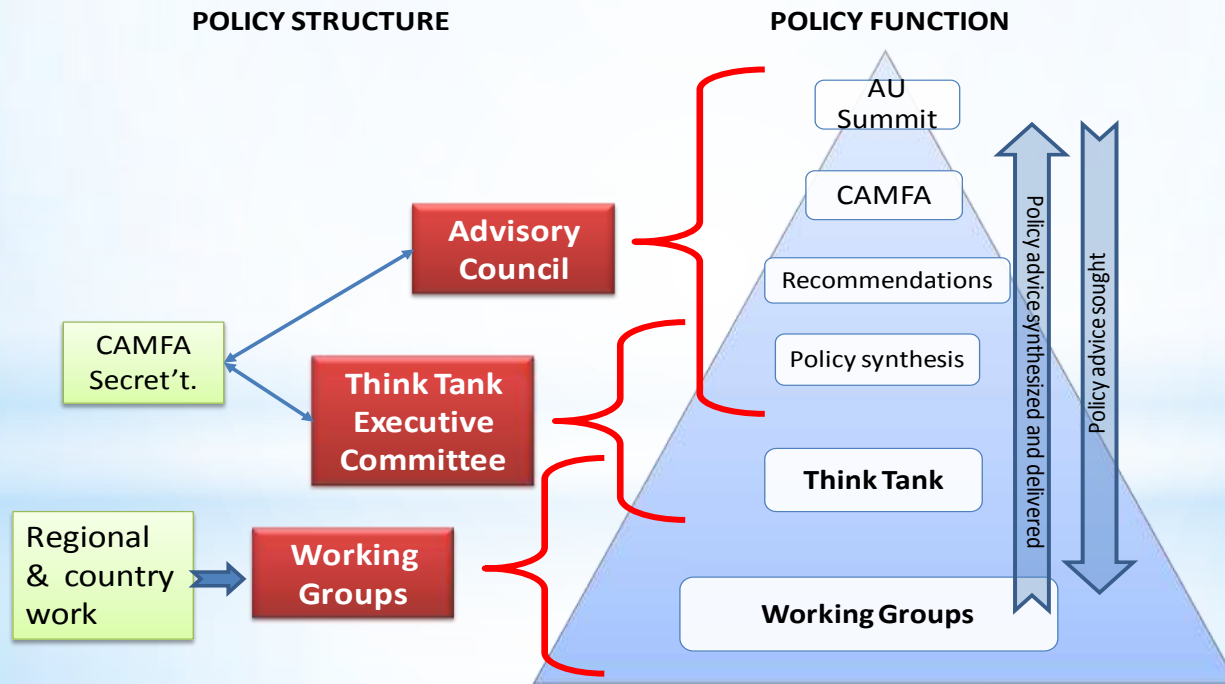
IV-MECANISMES DE COORDINATION AUX NIVEAUX REGIONAL ET SOUS REGIONAL

MECANISMES DE REFORME DE LA PECHE ET DE L' AQUACULTURE A L' ECHELLE CONTINENTALE



Objectif: Faciliter l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des réformes en matière de gouvernance et de gestion des pêches pour une meilleure soutenabilité environnementale, économique et sociale.

African Fisheries Reform Mechanism





IV-MECANISMES DE COORDINATION AU NIVEAU REGIONAL



Les organisations économiques d'intégration régionale et les organisations régionales de pêche **outils d'intégration régionale:**

- **Renforcer les rôles des ORP, acteurs clés des politiques des pêches au niveau des Organisations d'intégration Economiques Régionales :**
 - **le renforcement des liens d'arrimage institutionnel entre Les ORP et les organisations d'intégration économique régionale:**
 - ✓ La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Commission des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
 - ✓ La signature du Protocole d'Entente entre la CEDEAO et la CSRP,
 - ✓ La signature du Protocole d'Entente entre la CEDEAO et le CPCO
 - **Le renforcement de la coordination et de la convergence entre les organisations d'intégration économique régional: CEDEAO et UEMOA**

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ENTRE LES ORP AU NIVEAU RÉGIONAL

- 22 Février 2015, Signature d'un MoU du entre les institutions operant dans la zone COMHAFAT:
- COMHAFAT, COREP, CPCO, CSRP, INFOPECHE, REPAO, ADEPA
 - HARMONISATION ET COHERENCE DES ACTIONS
 - MEILLEURE SYNERGIE ET PERFORMANCE DES INSTITUTIONS
 - APPROCHE REGIONALE INTEGREE ET INCLUSIVE



VISION COMMUNE



PROGRAMME COMMUN



LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'Océan ATLANTIQUE



Pistes d'actions pour le renforcement des mécanismes de coordination pour une coopération bilatérale et régionale opérationnelles en faveur de la Pêche Artisanale :

- *Intégrer la pêche en général et la PA en particulier dans le programme d'intégration politique et économique régionale ;*
- *Aligner les stratégies régionales et Nationales de la pêche avec le Cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique;*
- *Renforcer l'institutionnalisation de la collaboration entre les organismes régionaux des pêches en Afrique;*
- *Faciliter l'arrimage et l'établissement de liens formels entre les ORP et les communautés d'intégration Economiques Régionales;*
- *Renforcer le partenariat stratégique et la Coordination des interventions des partenaires au développement,*
- *Dynamiser le rôle de la Plateforme Africaine des institutions régionales de pêche, d'aquaculture et de systèmes aquatiques,*
- *Créer et appuyer les réseaux des professionnels de la PA,*
- *Renforcer les réseaux des ONG de la PA,*
- *Appuyer l'organisation et le réseautage des femmes opérantes dans la PA,*
- *Promouvoir le partenariat Public Privé pour réaliser des projets communs,*
- *Promouvoir la Cogestion et la participation des parties prenantes aux processus de décision de la PA*



CONCLUSION

LE RENFORCEMENT DES MÉCANISMES DE COORDINATION



LA COOPERATION SOLIDAIRE ET AGISSANTE



GOUVERNANCE ET GESTION DE LA PECHE ARTISANALE

INTEGREE

STRUCTUREE



FILIERE PECHE ATISANALE PERFORMANTE



**LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE
ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OcéAN ATLANTIQUE**



L'ESSENTIEL C'EST LA COOPERATION

LE RESTE EST ILLUSION

Exploiter aujourd'hui sans compromettre demain...



**La Conférence Miniérielle sur la Coopération
Halieutique entre les Etats Africains Riverains de
l'Océan Atlantique**

**EXPLOITONS AUJOURD'HUI
SANS COMPROMETTRE DEMAIN**

Merci pour votre attention